

Demande d'aide : documents à préparer

Guide indépendant · version 1.4 · 2026-10-27

A4 grands caractères · texte principal 17 points.

Une liste de catégories à confirmer auprès de l'organisme ; elle ne remplace pas sa notice.

Les points à préparer

1. Télécharger le formulaire actuel et sa notice depuis la source officielle.
2. Vérifier quels justificatifs d'identité et de domicile sont effectivement demandés.
3. Vérifier si des informations de ressources ou de situation professionnelle sont nécessaires.
4. Demander si un document médical est requis, qui doit l'établir et par quel canal officiel le transmettre.
5. Préparer, si l'organisme le demande, les décisions précédentes, devis ou justificatifs liés au besoin.
6. Contrôler les signatures et la qualité de la personne autorisée à déposer la demande.
7. Garder une copie et une preuve de dépôt hors du site ; ne pas envoyer plus de données que demandé.

Mes notes, sur papier ou dans mon fichier personnel

Sources pour vérifier les repères

<https://www.monparcourshandicap.gouv.fr/aides/formulaire-de-demande-la-mdph-cerfa-ndeg-1569201>

<https://www.monparcourshandicap.gouv.fr/aides/le-depot-du-dossier-et-le-traitement-de-la-demande-par-la-maison-departementale-des-personnes>

<https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/vivre-a-domicile/aides-financieres/comment-faire-la-demande-d-apa-a-domicile>

Repères documentaires, sans approbation professionnelle attestée. Les conditions et coordonnées peuvent évoluer.

Ne transmettez aucun dossier personnel au guide. À compléter hors du site. Ce document ne remplace pas un professionnel ou un organisme compétent.